

RANDONNÉE PÉDESTRE À MAUVES-SUR-LOIRE

LE SENTIER DES COTEAUX ET DES COULÉES



GRANDE BOUCLE
11.2 KM
3H00

PETITE BOUCLE
8 KM
2H00

LE PAS À PAS DE LA GRANDE BOUCLE

- 1 Du panneau de départ situé sur la cale en amont du Pont de Mauves, continuer à droite sur le chemin de halage entre la voie ferrée et la Loire sur environ 1 km.
- 2 Prendre le passage sous la voie ferrée (*séparation avec le GR3*) à gauche et s'engager dans le **Val Manteau** sur environ 500 m. Le remonter jusqu'à la rue du Val Manteau. Prendre à gauche **rue de la Droitière** puis, 50 m plus loin, à droite **rue du Chêne Chartier**. Suivre à gauche et prendre **le chemin du Pontereau** jusqu'à la D68. Tournez à gauche et, 50 m plus loin, à droite sur la **rue de Chantermine**. Au stop, tourner à droite **rue de la Chesnaie** et s'avancer jusqu'à la D723.
- 3 Au stop de la D723, tourner à droite en direction du passage piéton, pour traverser la route vers **rue de la Citrie**. Aller tout droit et, au lieu-dit « **La Duhasière** », continuer sur la rue de la Citrie en prenant à droite, puis à gauche quelques mètres plus loin. Au bout de la rue, prendre à droite sur la **rue de la Potinarderie** puis à gauche **chemin des Petites Pièces** vers « le Libeau ».
- 4 Après le panneau « **Le Libeau** », prendre le sentier à gauche direction **la coulée de Rochart**. Suivre la coulée. En bas, prendre le sentier à droite avant le ruisseau, sans traverser celui-ci, et continuer sur environ 500m. Traverser alors le ruisseau en prenant à gauche en direction du lieu-dit « **Le Pas Riche** ». Au carrefour, prendre à gauche **route de la Gilardièrre**. Au Plessis, prendre l'impasse sur la gauche et descendre le **chemin de la Montée** jusqu'à la D31. Suivre le **chemin du Paylan** en gardant la D31 sur la droite.
- 5 A la fin du chemin, traverser la D31 prudemment (*attention au trafic automobile*) pour emprunter le **chemin du Clos du Tertre**, sur la gauche. Suivre ce chemin jusqu'à retrouver la D31, qu'il faudra ensuite emprunter sur environ 500 m en tenant bien à droite. Suivre la piste cyclable pour passer en toute sécurité sous le tunnel du rond point de la Croix (D723) en direction du parking de covoiturage.
- 6 Prendre le **sentier pédestre** longeant la D723 au bout du parking de covoiturage, continuer tout droit jusqu'au **ruisseau de Gobert**, où se trouve la jonction avec **le circuit du Guette-Loup au Gobert** de Thouaré-sur-Loire (*tracé orange ci-contre*). Suivre le sentier pédestre en direction de l'impasse de Gobert, jusqu'à retrouver la **rue de la Métairie**. En prenant à droite, continuer vers **l'impasse du Bois Blot** et descendre le chemin du même nom jusqu'à la rue de Thouaré (D68). Passer devant le stade des Loquets et continuer **rue de la Loire** en direction de la gare.
- 7 Suivre le parking de la gare en prenant la **rue des Saulzais** à gauche puis l'impasse des Civeliers. Passer le tunnel et tourner à gauche en longeant la voie ferrée, jusqu'à voir le pont de Mauves et retrouver le point de départ.

Et voilà presque 12 km parcourus à travers les coteaux et les vallons de Mauves-sur-Loire !

Découvrez toutes les randonnées près de chez vous en consultant le site : www.rando.loire-atlantique.fr



	2h00		3h00
	Moyen		Moyen
	8 km		11.2 km
			252 m

- Sentier grande boucle
- Sentier petite boucle
- Jonction circuit du Guette-Loup au Gobert
- Parking
- Points d'intérêt
- Aires de pique-nique

LE CIRCUIT « LES COTEAUX ET LES COULÉES » A LA PARTICULARITÉ DE VOUS PROPOSER DEUX BOUCLES DE PROMENADES CONÇUES POUR FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE PAYSAGES VARIÉS OFFRANT DE BELLES PERSPECTIVES SUR LA LOIRE ET DES PALETTES VÉGÉTALES REMARQUABLES DE MAUVES-SUR-LOIRE.



La « **petite boucle** » crée une ceinture pédestre autour du bourg.

Par vallons et chemins creux, le circuit nous entraîne sur 8 km vers des sites naturels qui méritent le détour.

Durée : environ 2h00.



La « **grande boucle** » permet de découvrir la coulée de Rochart, patrimoine naturel de la commune, ainsi que les terres agricoles culminant à plus de 60 mètres d'altitude et offrant une vue panoramique sur le vallon de la Seilleraye. Nouveauté, la boucle passe désormais par le ruisseau de Gobert.

A découvrir !

Durée : environ 3h00.



Certains chemins empruntent des voies privées. Il est important de respecter ces espaces lors de votre promenade.

• NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE •